



HAL
open science

Nexus nominal à fonction attribut

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. Nexus nominal à fonction attribut. C. Buridant, G. Kleiber et J.C. Pellat. Par mont et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Peeters, 2001. hal-04307866

HAL Id: hal-04307866

<https://hal.science/hal-04307866>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nexus nominal à fonction attribut

Injoo CHOI-JONIN
ERSS, UMR 5610, CNRS &
Université de Toulouse II

0. Introduction

Les études sur l'attribut ne manquent pas. Martin Riegel y a largement contribué et sa bibliographie en témoigne. Or, si l'on rencontre d'excellentes analyses sur l'adjectif attribut¹ ou sur l'attribut nominal², Il n'en va pas tout à fait de même pour le nexus nominal³ (appelé souvent construction absolue) pouvant fonctionner comme attribut; il a, s'il n'a pas été ignoré, été évoqué dans les études portant sur l'adjectif attribut, sans avoir fait vraiment l'objet d'une étude approfondie⁴. Je m'intéresserai ici à cette construction à fonction attribut (attribut du sujet (ex. 1) et attribut de l'objet (ex. 2)), en laissant de côté celles assumant d'autres fonctions syntaxiques⁵, entre autres la fonction appelée attribut indirect ou libre (ex. 3).

(1) J'étais *mains aux poches, l'esprit vide*, mécontent, quand Barrassis entra. (Hougron, cité dans Togeby, 1985, vol.V: 132)

(2) Il s'agit de dessiner une maison si on la représente *les pieds bien sur terre* on s'aperçoit tout de suite que c'est une maison (Mme B, 15-06-87)

(3) Tu sais que notre père est mort à sa table de travail et qu'Amélie l'a trouvé, le matin du 24 novembre, *la face contre un cahier ouvert*:... (Mauriac, cité dans Eriksson, 1980: 216)

1. Quelques caractéristiques du nexus nominal

Le nexus nominal se caractérise par le fait qu'il est constitué de deux éléments en relation interdépendancielle (d'où le terme nexus). Le premier est nominal et le second, adjectival (adjectif ou participe passé) ou prépositionnel.

(4) Ils ont passé souvent la journée *l'estomac vide*.

(5) Il reste *la bouche ouverte* pendant que l'autre demande aussi. (Pinget, *Baga*, 23)

(6) Le village s'est trouvé *les pieds dans l'eau*. (France Inter, 08-01-1988)

Le second élément du nexus nominal n'est pas régi par le premier, mais fonctionne comme un prédicat par rapport au premier. Jespersen (1968) compare en effet la relation observable dans une construction nexale à celle existant entre le sujet et le prédicat (ex. *Le chien aboie*). Cependant un nexus nominal, contrairement à une proposition constituée d'un sujet et d'un prédicat, ne peut pas représenter seul un

¹ Voir entre autres Cl. Blanche-Benveniste (1988, 1989); Cl. Muller (1998); K. Olsson-Jonasson (1976, 1981); M. Riegel (1974, 1981, 1985, 1991, 1994, 1996); M. Rothenberg (1971, 1991); Savelli M.-J. & P. Cappeau (1993).

² Voir entre autres A. Boone (1987); L. Kupferman (1991); M. Van Peteghem (1991).

³ Le terme est d'O. Jespersen (1968).

⁴ N. Furukawa (1992) analyse d'un point de vue thématique la construction du verbe *être* comportant un nexus nominal à fonction attribut; le même type de construction a été analysé d'un point de vue syntaxique dans I. Choi (1990, 1991).

⁵ Pour une analyse syntaxique plus complète du nexus nominal, voir I. Choi-Jonin (1991).

événement⁶. Il représente soit la manière dont un des actants participe au procès, soit l'état dans lequel se trouve l'un des actants.

Le lien qui existe entre le nexus nominal et un des actants est d'ailleurs marqué lexicalement: un élément nominal figurant dans le nexus nominal doit être un nom désignant une partie d'un tout auquel réfère un des actants. A. Borillo (1998) propose ainsi d'appeler ce type de nexus nominal construction absolue méronymique. En effet, dans les exemples (4) à (6), cité ci-dessus, les noms *estomac*, *bouche* et *pieds* figurant dans les nexus nominaux *l'estomac vide*, *la bouche ouverte* et *les pieds dans l'eau* désignent une partie du référent auquel renvoie le sujet, à savoir *ils* dans (4), *il* dans (5) et *le village* dans (6). De même dans l'exemple suivant, le nom *bide* figurant dans le syntagme prépositionnel *dans le bide* entretient une relation partie-tout avec le sujet *i(l)*.

(7) Le cochon qu'on égorge, i' reste *le couteau dans le bide*; mais ce coup-là i' peut plus gueuler. (Malraux, *Les noyers de l'Altenburg*, 196)

La relation partie-tout peut ainsi être marquée dans un nexus nominal soit par le premier élément (qui est nécessairement nominal), soit par le second si ce dernier est représenté par un syntagme prépositionnel (puisqu'il comporte un élément nominal).

Le nexus nominal ainsi construit représente soit une caractéristique permanente soit une caractéristique transitoire d'un des actants. Une caractéristique permanente ne peut être associée à un nexus nominal que si ce dernier a une fonction extrapropositionnelle, telle que celle équivalente à une épithète détachée ou une apposition.

(8) Chauve, très grand, [...], *les oreilles pointues*, il ressemblait aux vampires des contes d'enfants. (Malraux, *Les noyers de l'Altenburg*, 107)

(9) La bonne, chétive, maigrichonne, *l'air pauvre et honteux*, voulut s'expliquer, bredouiller des excuses. (Zola, cité dans Damourette et Pichon, §796)

(10) Un singulier personnage arrivait à son tour, vieillot, petit, courbé, *l'oeil vague et clignotant*. (Corthèse, cité dans Damourette et Pichon, §796)

Lorsque le nexus nominal ayant le trait [+ permanent] figure en position d'attribut du verbe *être*, il est soumis aux contraintes particulières, qui ont été mises en évidence dans I. Choi (1990). Il ne peut en effet pas être mis directement derrière le verbe *être*. Il peut figurer en revanche à l'intérieur d'une liste d'attribut, précédé d'un autre élément attributif réalisé sous forme d'un adjectif ou d'un syntagme prépositionnel. Prenons le célèbre exemple de Mme d'Epinaï cité par Wagner et Pinchon (1962: 65) et repris par la suite par Eriksson (1980: 211) et Riegel (1988: 82).

(11-a) Elle est douce, jolie, *l'esprit ornée*, très gaie, point pédante.

Le nexus nominal *l'esprit orné* figure dans une liste d'attribut, précédé de deux adjectifs attributs et suivi de deux autres. Or, il ne peut pas occuper seul la position d'attribut.

(11-b) ?? Elle est *l'esprit orné*.

⁶ Sauf peut-être ceux utilisés dans les titres: *La tête sur les épaules* (roman d'Henri Toyat); *Les yeux ouverts* (livre de M. Yourcenar, entretien avec Matheiu Galey). Ces exemples sont empruntés à S. Hanon (1989: 233).

Il ne peut ainsi assumer la fonction attribut du verbe *être* qu'inséré dans la liste d'attribut. La même contrainte se remarque également lorsque le nexus nominal affecté du trait [+ permanent] est utilisé comme modificateur d'un nom. Il ne peut pas modifier seul un N, directement placé derrière celui-ci; il lui faut un autre modificateur d'une autre catégorie (adjectif ou syntagme prépositionnel) qui le précède.

(12-a) Elles [les photos] nous montrent un homme de vingt-neuf ans et demi, prématurément vieilli, *les tempes dégarnies*, maigre. (*Actuel*, Avril 1991)

(12-b) ?? Elles nous montrent un homme *les tempes dégarnies*.

Ce type de nexus nominal, qui ne peut figurer qu'à l'intérieur d'une liste est appelé dans I. Choi (1990) *valence parasitaire*. Le nexus nominal employé comme valence parasitaire semble être strictement réservé à la langue écrite.

Lorsque le nexus nominal est doté du trait [+ permanent], qu'il fonctionne comme une apposition ou comme une valence parasitaire, le deuxième élément du nexus nominal est dans la plupart des cas représenté par un élément adjectival, ce qui n'est pas étonnant, dans la mesure où il s'agit de la description caractérisante du N méronymique qui constitue le premier élément du nexus nominal.

Le nexus nominal, s'il est doté du trait [- permanent], peut assumer les fonctions syntaxiques aussi bien intrapropositionnelles qu'extrapropositionnelles. En tant que constituant intrapropositionnel, il est à la portée de la négation, et ce, qu'il soit un constituant obligatoire ou facultatif.

(13) Nous ne resterons pas *les bras croisés* si nous n'obtenons pas qu'une partie des Jeux se déroule chez nous. (*Actuel*, juillet 1988)

(14) Ne sortez pas du bureau *l'argent à la main*. (Affiche de P.T.T., 02-02-1988)

(15) Il ne faut pas parler *la bouche pleine*.

Il peut également être mis dans la construction de focalisation en *c'est...que* ou faire l'objet d'une restriction.

(16) C'est *la bouche pleine de chocolats* que nous entamons l'année universitaire. (lettre d'un étudiant, 21-10-1987)

(17) Celui-ci, de son côté, n'aborda son adversaire que *le chapeau à la main et sa plume traînant jusqu'à terre*. (Dumas, cité dans Eriksson, 1980: 84)

S'il figure dans un énoncé en tant qu'un constituant extrapropositionnel, il n'est pas concerné par la modalité de la négation.

(18) *Les bras le long du corps*, il ne bougea pas. (Giono, cité dans Eriksson, 1980: 202)

(19) Ulrich ne dort guère, *l'esprit hanté de visions, les membres secoués de frissons*. (Maupassant, *Contes choisis*, 317)

(20) Mme Thouret, *son mouchoir à la main*, ne pleura pas. (Sim. cité dans Eriksson, 1980: 202)

Dans la construction du verbe *être*, le nexus nominal peut occuper seul la position d'attribut, s'il est doté du trait [- permanent].

- (21) Tu n'es pas sans arrêt *les yeux rivés sur ton compagnon* quoi (GARS⁷: Zaid, Lic. 89-D, 24/5-6)
- (22) Elle était *la tête sur le bureau, les bras pendants*. (M. P. J., 19-06-1988)
- (23) Je suis *le pied en l'air*. (M. J.-L. J, 12-04-1986)
- (24) Vous êtes toujours *l'oreille tendue vers le téléphone*. (M. Gerbidon, cité dans Damourette & Pichon, §1625)

Ce type de construction, jugée par N. Furukawa (1992) comme non conventionnelle, voire marginale, est néanmoins attesté aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en français contemporain, alors que, rappelons-le, le nexus nominal affecté du trait [+ permanent] fonctionnant comme valence parasitaire du verbe *être* n'est attesté qu'à l'écrit. Il faut noter cependant une contrainte portant sur le nexus nominal affecté du trait [- permanent] à fonction attribut du verbe *être*. La relation méronymique avec le sujet doit être marquée par le premier élément du nexus nominal et non par le second, ce qui est respecté dans les exemples (21) à (24). L'acceptabilité douteuse des exemples suivants confirme cette hypothèse.

- (25) ? Elle était *une cravache à la main*.
- (26) ? J'étais *des cils morts dans les doigts*.

Cette contrainte de la place de la "partie" dans le nexus nominal ne se manifeste pas dans d'autres constructions verbales.

- (27) ...: tout de suite le bord des paupières se mettait à brûler et, si on s'essuyait l'oeil, on se trouvait *des cils morts dans les doigts*. (Giono, cité dans Eriksson, 1980: 133)
- (28) Je songeai à la petite Amazonne d'Aix-les-Bains, à cette enfant qui avait l'air d'entrer dans la vie *une cravache à la main*. (Benoît, cité dans Damourette et Pichon, §797)

Lorsque le nexus nominal est affecté du trait [- permanent], son deuxième élément peut être représenté soit par un élément adjectival soit par un syntagme prépositionnel. S'il s'agit d'un élément adjectival, ce dernier décrit l'état transitoire de la "partie" représentée par le premier élément du nexus nominal (*la bouche pleine, les bras croisés*). S'il s'agit d'un syntagme prépositionnel, le N méronymique peut constituer soit le premier, soit le second du nexus nominal. Dans le premier cas, le syntagme prépositionnel décrit la localisation du N méronymique (*la tête sur le bureau, le pied en l'air*), et dans le second, on a affaire à la localisation d'un objet à une partie du corps (*des cils morts dans les doigts, une cravache à la main*). Le N méronymique peut figurer également à la fois dans la première et dans la seconde position syntaxique du nexus nominal.

- (29) Il reste *le front dans les mains*, trop triste pour pleurer.
(Gide, *Faux Monnayeras*, 29)

Dans tous les cas du nexus nominal comportant un syntagme prépositionnel comme le second élément, le premier élément est localisé par rapport au second, qui, lui, est utilisé comme un repère de cette relation de localisation.

⁷ Les exemples GARS sont tirés des corpus oraux collectés par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe de l'Université d'Aix-en-Provence.

2. Critères de reconnaissance de l'attribut

L'attribut du sujet est généralement défini de la manière suivante:

- l'attribut du sujet est un élément étroitement lié au verbe, dont la fonction principale est de servir de copule entre le sujet et l'attribut (Togoby, 1985: 130)
- il s'interprète comme un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état ou catégorisation du sujet (Riegel et al., 1994: 233).

Dans cette définition, la notion d'attribut du sujet est associée à celle du prédicat complexe, constitué d'un prédicat syntaxique "dématérialisé" et d'un prédicat notionnel exprimant la "caractérisation" d'un substantif, fonction généralement vouée aux adjectifs qualificatifs. Riegel et al. (1994: 234) considèrent en effet que la forme prototypique de l'attribut est l'adjectif.

En ce qui concerne les verbes dits attributifs, vidés de leur sens lexical, ils exprimeraient la notion aspectuelle ou modale. Ainsi, en plus de *être*, *devenir*, *rester*, *demeurer*, *sembler*, *paraître*, verbes d'état bien connus acceptant un attribut, *se faire (vieux)*, *tomber (malade, amoureux)*, *passer (capitaine)*, *tourner (à l'orage)* sont classés parmi les verbes attributifs dans Riegel et al. (1994: 237), parce qu'ils indiquent "l'entrée dans un état". Il en est de même pour *passer pour*, *avoir l'air*, qui marquent la modalité épistémique.

Qu'en est-il de l'attribut de l'objet? Le prédicat syntaxique "dématérialisé" qui appelle obligatoirement un prédicat notionnel est absent, du moins en surface. Si l'on veut maintenir la thèse unitaire du prédicat complexe de l'attribut, on est obligé de reconstituer un prédicat syntaxique vidé de son sens lexical. Dans une analyse du type transformationnel en effet, la notion d'attribut de l'objet dérive de celle d'attribut du sujet, par l'effacement du verbe copule *être* et par la montée du sujet de la proposition subordonnée en position d'objet direct du verbe principal. L'énoncé *Je le trouve intelligent* dériverait alors de *Je trouve qu'il est intelligent*. L'inconvénient de cette analyse est que l'effacement du verbe *être* ne s'opère pas systématiquement⁸, et qu'inversement, la construction à attribut de l'objet n'a pas toujours comme son correspondant une complétive comportant le verbe *être*. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants cités par Ruwet (1982).

(30-a) Phèdre croit qu'il est malade.

(30-b) Phèdre se croit malade.

(30-c) Je crois que je suis malade.

(30-d) ? Je me crois malade.

(31-a) Le juge a déclaré que l'accusé était innocent.

(31-b) Le juge a déclaré l'accusé innocent.

(31-c) Ma concierge a déclaré que l'accusé est/était coupable.

(31-d) ? Ma concierge a déclaré l'accusé coupable.

(32-a) Socrate a démontré que l'âme est immortelle.

(32-b) * Socrate a démontré l'âme immortelle.

(33-a) Socrate a failli rendre Anytos fou.

(33-b) * Socrate a failli rendre qu'Anytos soit fou.

(34-a) L'assemblée a élu Nicias commandant de l'expédition.

(34-b) * L'assemblée a élu que Nicias soit commandant de l'expédition.

⁸ Voir à ce sujet N. Ruwet (1982).

L'hypothèse qui consiste à poser le verbe causatif *faire* dans la structure sous-jacente (*Il a fait que j'étais folle*) dont serait dérivée la construction à attribut de l'objet *il m'a rendu folle* doit prévoir, en plus de "l'effacement du verbe *être*", les règles supplémentaires concernant le changement du verbe. Or, la construction du verbe *faire* peut ne pas changer de verbe, lors du passage de la construction complétive à la construction à attribut de l'objet (*Il a fait qu'ils soient riches / Il les a fait riches*).

Le mécanisme transformationnel devient encore plus complexe, si l'on veut intégrer les attribut dits indirects ou libres. Par exemple, l'énoncé *Il est parti furieux* a pour structure sous-jacente *Il était furieux quand il est parti*. La construction verbale *il est parti* est dans ce cas utilisé comme un repère temporel. Il n'en va pas tout à fait de même pour l'énoncé *Je le bois chaud*. Ici, c'est l'attribut qui est utilisé comme un repère temporel (*Je le bois quand il est chaud / ? Il est chaud quand je le bois*). Cependant à l'aspect accompli, aussi bien l'attribut que la construction verbale peut être utilisé comme un repère temporel (*Je l'ai bu chaud / Quand je l'ai bu, il était chaud / Je l'ai bu quand il était chaud*). Par ailleurs, l'attribut dit libre n'entretient pas toujours une relation temporelle avec la construction verbale (*Le poisson, il le mange cru / ? Il mange le poisson quand il est cru / ? Le poisson est cru quand il le mange*).

Certains linguistes abandonnent le recours à un verbe "caché" dans l'analyse de l'attribut de l'objet. Cl. Blanche-Benveniste (1991) fait, en revanche, entrer en ligne de compte d'autres notions, à savoir la notion de solidarité et celle d'autonomie syntaxique de l'attribut. Selon cette linguiste, les attributs entretiennent une relation de solidarité avec un autre constituant de la construction verbale (sujet ou objet), laquelle relation étant morphologiquement marquée si les attributs sont réalisés sous forme adjectivale. D'autre part, il y a lieu de distinguer deux types d'attribut de l'objet selon leur autonomie syntaxique: certains attributs de l'objet ont moins d'autonomie syntaxique que d'autres, et entretiennent avec le verbe une relation de coalescence. La distinction faite par Cl. Blanche-Benveniste entre deux types d'attribut de l'objet selon les critères distributionnels ne correspond pas tout à fait à celle qui se base sur le caractère obligatoire ou facultatif de l'attribut. Si les attributs dits libres manifestent tous une autonomie syntaxique, les attributs obligatoires n'entretiennent pas tous avec le verbe une relation de coalescence. En effet, dans la construction des verbes comme *intituler* et *appeler*, qui demandent obligatoirement un attribut de l'objet, ce dernier fait preuve d'une certaine autonomie syntaxique, pouvant faire l'objet d'une restriction ou d'une focalisation. Cette autonomie syntaxique fait défaut pour d'autres attributs de l'objet obligatoires.

- (35-a) On l'intitule roman.
- (35-b) On ne l'intitulera que roman.
- (35-c) C'est roman qu'on l'a intitulé.
- (36-a) On l'appelle Titou.
- (36-b) On ne l'appelle que Titou.
- (36-c) C'est Titou qu'on l'appelle.
- (37-a) On la trouve jolie.
- (37-b) ? On ne la trouve que jolie.
- (37-b) ? C'est jolie qu'on la trouve.
- (38-a) Cela me rend folle.
- (38-b) ? Cela ne me rend que folle.
- (38-c) ? C'est folle que cela me rend.

L'analyse distributionnelle a permis également à M.-J. Savelli et P. Cappeau (1993) de distinguer deux paradigmes d'attribut du sujet. D'après leur analyse, les adjectifs non évaluatifs, contrairement aux adjectifs évaluatifs, ne peuvent pas se mettre en tête de la construction du verbe *être*, avec un sujet postposé; ils ne peuvent être que postposés au verbe *être*, formant ainsi avec lui un bloc verbal.

(39-a) Est *municipal* un décret voté par l'ensemble du conseil.

(39-b) ? *Municipal* est un décret voté par l'ensemble du conseil.

(40) *Fréquents* sont les exemples de grèves dures.

Les études sur l'attribut qui s'appuient sur les critères distributionnels nous font constater que tous les attributs obligatoires ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière. On observe le même phénomène en ce qui concerne la pronominalisation de l'attribut par le pronom clitique dit neutre *le*. Ce critère est utilisé surtout pour distinguer entre l'attribut du sujet et le complément d'objet direct, tous deux, constituants obligatoires dans une construction verbale: l'attribut du sujet est pronominalisable par le pronom clitique neutre *le*, alors que le complément d'objet direct est pronominalisable par le pronom clitique variable en genre et en nombre, *le/la/les*. Or, si le pronom clitique neutre *le* entretient effectivement une relation de *proportionnalité*⁹ avec un attribut adjectival, nominal ou prépositionnel, il semble reprendre plus difficilement l'attribut représenté par un nexus nominal.

(41) *Élégantes*, certes, elles *l'*étaient toujours.

(42) Je passe ici pour *votre mère* (...) mais je ne *le* suis point. (Hugo)

(43) Pour *en retard*, ils *le* sont. (P. Loti)¹⁰

(44) ? *Le pied en l'air*, je *le* suis.

(45) ? *Les bras croisés*, ils *le* resteront.

Le nexus nominal à fonction attribut manifeste, en revanche, une bonne proportionnalité avec *comme ça* ou *ainsi*.

(46) Ils étaient restés *ainsi*, *les yeux fermés*, longtemps, épouvantés. (Duras, *Les yeux bleus cheveux noirs*, 143)

(47) Elle était *la tête sur le bureau*. Elle était *comme ça* quand je l'ai trouvé.

Pourquoi un nexus nominal à fonction attribut ne peut pas être pronominalisé par le pronom clitique neutre *le*? Je tâcherai de répondre à cette question en m'appuyant sur l'analyse de N. Dupont (1991), qui s'intéresse aux clitiques "attributs" en français. Les attributs du sujet peuvent être représentés non seulement par le pronom clitique neutre *le* mais aussi par le pronom variable en genre et en nombre *le/la les*, ainsi que par les pronoms *en* et *y*. Dans les exemples suivants cités par N. Dupont (1991: 60):

(48) - Tout ce qui s'appelle Marie est un peu *ma mère* (Jouhendeu)

- (Marie) Je *la* suis.

(49) - Vous n'êtes pas *ma mère*.

⁹ La *proportionnalité* est une relation établie entre une construction pronominale et une construction lexicale. Le terme est de l'approche pronominale, élaborée par Cl. Blanche-Benveniste et son équipe. Cf. Cl. Blanche-Benveniste et al. (1984).

¹⁰ Les exemples de (41) à (43) sont empruntés à N. Dupont (1991).

- Il me semble que je *le* suis en vous entendant parler.

le mode de référence ne serait pas le même, d'après l'auteur, selon que l'attribut est représenté par le clitique féminin *la* ou par le clitique neutre *le*: *la* référerait à un être, alors que *le* (neutre), à une propriété abstraite. Dit autrement, "l'absence de concordance (le neutre *le*) marquerait le fonctionnement non-extensionnel, c'est-à-dire intentionnel, de *le*".

Que se passe-t-il avec le nexus nominal à fonction attribut? Un nexus nominal, nous l'avons vu, est formé de deux constituants obligatoires, dont le premier est nominal. Cet élément nominal réfère non à une propriété mais à un objet référentiel. Le nexus nominal a donc une force référentielle plus grande que les autres catégories pouvant assumer le rôle d'attribut, et cette force référentielle associée au nexus nominal semble aller à l'encontre du mode de référence du pronom clitique neutre *le*. La forme *comme ça* ou *ainsi*, à la différence du pronom neutre *le*, devrait être capable d'une interprétation extensionnelle, dans la mesure où elle peut remplacer le nexus nominal à fonction attribut.

Le nexus nominal à fonction attribut est cependant marqué d'une part par la solidarité qu'il entretient avec le sujet ou l'objet (la présence du N méronymique dans le nexus nominal assure cette relation de solidarité), et de l'autre par la "caractérisation", fonction notionnelle associée à l'attribut. Or, contrairement aux autres catégories pouvant assumer la fonction attribut, la caractérisation se fait indirectement avec un nexus nominal. Le sujet ou l'objet direct est caractérisé par la caractérisation ou par la localisation du premier élément du nexus nominal. En effet, dans *Je suis le pied en l'air*, le sujet *je* est caractérisé par la localisation du premier élément du nexus nominal, à savoir le N méronymique *pied*, alors que dans *On se trouvait des cils morts dans les doigts*, le sujet est caractérisé par la localisation du premier élément du nexus nominal à une partie du corps. De même dans *Une image le montre la tête hérissée de fils électriques*, l'objet direct *le* est caractérisé par la caractérisation du premier élément du nexus nominal, représenté par le N méronymique *tête*.

3. Problème de valence

Dans la théorie de valence qui privilégie les relations syntaxiques du verbe, l'attribut, tout comme l'objet direct, constitue la valence complément de certains verbes. C'est la position syntaxique adoptée par Cl. Blanche-Benveniste (1991) et M. Rothenberg (1991), par exemple. De ce point de vue-là, les verbes "dématérialisés" n'ont plus de poids dans l'analyse de l'attribut: ils constituent les verbes recteurs comme les autres verbes. En adhérant à ce cadre théorique, je voudrais m'intéresser maintenant au problème de la valence des verbes qui acceptent comme attribut un nexus nominal.

L'examen des différentes constructions verbales comportant un nexus nominal dans leur valence complément révèle un phénomène remarquable: la plupart de ces constructions verbales acceptent comme valence complément soit un attribut (proportionnel à *comme ça*) soit un locatif (proportionnel à *là*). C'est le cas, par exemple, des verbes dits d'état *être*, *rester*, *demeurer*.

(50-a) Je suis *le pied en l'air*.

(50-b) Je suis *là*.

(51-a) Il reste *la bouche ouverte*.

(51-b) Il reste *dans la cuisine*.

(52-a) Il demeura *les pieds au bord du trottoir*. (Courteline, cité dans Damourette et Pichon, §800)

(52-b) Il demeura *au bas de l'escalier*.

Les verbes d'état *devenir*, *sembler*, *paraître*, qui acceptent dans leur valence complément un attribut et non un locatif, n'admettent pas un nexus nominal dans la position attributive. Nous n'en avons, en tout cas, rencontré aucun¹¹ dans notre corpus constitué de près de 1500 exemples. En revanche, d'autres verbes, qui ne figurent pas dans la liste des verbes attributifs habituellement donnée, nécessitent dans leur valence ou bien un nexus nominal fonctionnant comme un attribut ou bien un complément locatif. C'est le cas du verbe *finir* dans une de ses constructions verbales (ex. 53), du verbe *se trouver* ou *se retrouver* (ex. 54, 55), du verbe *se planter* (ex. 56), du verbe *passer (le temps)* (ex. 57) ainsi que du verbe *vivre* au sens de "passer sa vie (ou une partie de sa vie)" (ex. 58):

(53-a) Honnêtement, il n'éprouva aucun chagrin de la disparition de Rosa, disparition qui ne le touchait que par les ennuis qu'elle pouvait lui susciter, y compris de finir au petit matin, *la tête sous le couteau de la guillotine*. (Exbrayat, *Espion où es-tu?*, 47)

(53-b) Je n'ai aucune intention de finir *à l'hôpital*.

(54-a) ...: tout de suite le bord des paupières se mettait à brûler et, si on s'essuyait l'oeil, on se trouvait *des cils morts dans les doigts*. (Giono, cité dans Eriksson, 1980: 133)

(54-b) Un jour, elle se trouvait *sur une route complètement déserte*.

(55-a) Elle s'est retrouvée *le cul par terre* (GARS: Picoreau, C42, 2/1-2)

(55-b) L'idée de se retrouver *dans cette chambre* (ex. cité dans *Petit Robert*)

(56-a) C'était un homme parce qu'il était planté *les jambes écartées* et, entre ses jambes, on voyait la nuit et une étoile. (Giono, *Que ma joie demeure*, 17)

(56-b) Les trois filles s'étaient plantées *à l'écart*. (Giono, cité dans *Petit Robert*)

(57-a) Ils ont passé souvent la journée *l'estomac vide*.

(57-b) Ils ont passé souvent la journée *dans un bar*.

(58-a) Il travaillait avec ses deux vieilles filles de soeurs, horlogères d'ailleurs accomplies, qui vivaient *la loupe à l'orbite* ne sortaient que le samedi... (Duh., cité dans Eriksson, 1980: 224)

(58-b) Ils vivent à présent *à Toulouse*.

Le même phénomène s'observe également pour les verbes acceptant un attribut de l'objet dans leur valence. Les verbes *appeler* (au sens de "nommer"), *nommer*, *considérer*, *intituler*, *trouver* (au sens d'"estimer"), qui acceptent dans leur valence un attribut de l'objet et non un locatif, n'y acceptent pas le nexus nominal. En revanche, les verbes *imaginer* et *représenter* (au sens de "évoquer par un procédé graphique ou plastique"), qui acceptent le nexus nominal dans leur valence, nécessitent ou bien un attribut ou bien un locatif comme valence complément.

(59-a) ...et nous l'imaginons *la tête posée sur la poitrine de Jésus*,...(Tournier, *Météores*, 50)

(59-b) Je ne peux pas l'imaginer *dans un cocktail party*.

¹¹ L'exemple cité par Damourette et Pichon: *Et cecy dit, il devint le visage rouge comme feu* (Beauveau, §800) est jugé comme "bizarre" par la plupart de nos informateurs.

(60-a) Marie-Madeleine, pécheresse repentie de la mythologie catholique, est toujours représentée *les cheveux longs et dénoués* en signe d'abandon à Dieu, autant que comme signe de son ancienne profession de prostituée. (M. Lair, *Les bras m'en tombent*, 49)

(60-b) C'est Marie-Madeleine qui est représentée *sur ce tableau*.

Certaines constructions acceptent comme valence complément un attribut représenté par un nexus nominal et non un locatif. C'est le cas, par exemple, de l'une des constructions du verbe *montrer* ou *représenter*, comme le montrent les exemples suivants.

(61) Une image le montre étendu, *la tête hérissée de fils électriques*:... (R. Barthes, cité dans M. Lair, *Les bras m'en tombent*, 26)

(62) Ailleurs, un panneau de vingt mètres sur vingt-trois le représente *revolver au poing*, qui tire au jugé, entouré de militaires en plein orgasme. (Actuel, juillet 1988)

On observe cependant que le sujet de ces constructions est représenté par un nom à valeur locative. C'est pourquoi ces constructions n'acceptent dans leur valence complément un locatif.

Nous venons de passer en revue une série de verbes comportant dans leur valence complément, un attribut ou un locatif. C'est dans ces constructions verbales que les nexus nominaux peuvent se présenter plus facilement dans le paradigme d'attribut. S'agit-il de deux constructions différentes: une construction à locatif et une autre à attribut ou d'une seule avec des variantes de valence complément? Ce problème est difficile à résoudre. D'ailleurs, le locatif et l'attribut peuvent se trouver en contiguïté dans la même construction, qui nécessite l'un de ces termes dans sa valence complément.

(63) Massot était *près de l'âtre, la tête dans ses mains*. (Giono cité dans Eriksson, 1980: 212)

(64) Il demeura *au bas de l'escalier, les bras en croix*.

(65) Et elle se planta *devant lui, les poings sur les hanches*. (Maup. cité dans Eriksson, 1980: 252)

Dans toutes ces constructions, l'attribut représenté par un nexus nominal peut assumer seul le rôle de valence complément, sans locatif. Il en va de même pour le complément locatif. Par ailleurs, le complément locatif et l'attribut montrent, dans ces constructions, une autonomie syntaxique, pouvant se mettre chacun dans la construction de focalisation en *c'est...que*:

(63-a) C'était *près de l'âtre* qu'il était la tête dans ses mains.

(63-b) C'était *la tête dans ses mains* qu'il était près de l'âtre.

(64-a) C'était *au bas de l'escalier* qu'il demeura les bras en croix.

(64-b) C'était *les bras en croix* qu'il demeura au bas de l'escalier.

(65-a) C'était *devant lui* qu'elle se planta les poings sur les hanches.

(65-b) C'était *les poings sur les hanches* qu'elle se planta devant lui.

Cette place en *c'est...que* est normalement réservée aux éléments occupant la même place syntaxique. Un objet direct ou indirect, par exemple, ne peut y être mis avec un locatif:

- (66) * C'est *lui, dans le jardin* que j'ai vu.
(67) * C'est à *lui, dans la chambre* que j'ai parlé.

Or, le complément locatif et l'attribut représenté par un nexus nominal peuvent se mettre tous les deux dans la construction en *c'est...que*, se comportant ainsi comme des éléments appartenant à la même place syntaxique.

- (63-c) C'était *près de l'âtre, la tête dans ses mains* qu'il était.
(64-c) C'était *au bas de l'escalier, les bras en croix* qu'il demeura.
(65-c) C'était *devant lui, les poings sur les hanches* qu'elle se planta.

Ils peuvent d'ailleurs être liés par un joncteur de liste, sans intonation spéciale qui démarque deux fonctions syntaxiques différentes.

- (68) Le coupable demeurait debout, *la figure un peu baissée* et *dans l'ombre*. (Mauriac, cité dans Eriksson, 1980: 46)
(69) ...il désirait l'avoir *près de lui* mais *cachée par le sommeil, le visage annulé par la soie noire comme par un autre sentiment*. (Duras, *Les yeux bleus cheveux noirs*, 47)

Dans l'exemple suivant, le nexus nominal à fonction attribut, mis en corrélation avec un locatif en apparence, entraîne ce dernier du côté de l'attribut, comme le montre la meilleure relation de proportionnalité du syntagme prépositionnel avec *comme ça* qu'avec le locatif *là*.

- (70-a) N'empêche que j'aurais préféré être *sur mon pot* qu'*un arrosoir à la main*. (Pinget, *Baga*, 33)
(70-b) J'aurais préféré être *comme ça* que *comme ça*.
(70-c) ?? J'aurais préféré être *là* que *comme ça*.

L'attribut et le complément locatif semblent ainsi occuper une même place syntaxique dans les constructions verbales examinés ci-dessus, tout en gardant chacun une autonomie syntaxique l'un par rapport à l'autre (cf. la possibilité de se mettre indépendamment dans la construction en *c'est...que*). Je serais ainsi tentée de poser, jusqu'à nouvel ordre, qu'il s'agit de constructions à *valence localisante*, ce dernier comprenant comme sous-parties, le complément locatif et l'attribut proportionnel à *comme ça*. Les constructions des verbes à valence localisante ne recourent pas, nous l'avons vu, celles des verbes attributifs.

En guise de conclusion

Le présent travail ne prétend nullement avoir résolu tous les problèmes liés au nexus nominal à fonction attribut. Je me suis parfois contentée d'avancer des hypothèses, sans fournir suffisamment d'arguments. C'est le cas, par exemple, de la valeur de la forme *comme ça*, qui aurait une force référentielle plus grande que le clitique neutre *le*. La notion de *valence localisante* devrait être encore plus affinée. Chaque question demanderait cependant un travail assez important. Ce sera donc pour une autre fois... J'espère néanmoins avoir montré, par cette modeste contribution, mon amitié et surtout mon respect pour Martin Riegel.

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE Cl., J. DEULOFEU, J. STEFANINI, K. VAN DEN EYNDE, 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., 1988, "Laissez-le tel que vous l'avez trouvé": propositions pour l'analyse du fameux "attribut du complément d'objet", *Travaux de linguistique*, "la prédication seconde", 1988, n°17, 51-68.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., 1991, "Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut", *A la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. de Gaulmyn et S. Remi-Giraud, Presses Universitaires de Lyon, 83-97.
- BOONE A., 1987, "Les constructions *il est linguiste / c'est un linguiste*", *Langue française*, n°75, 94-106.
- BORILLO A., 1998, "La construction absolue méronymique", *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, édités par M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 81-92.
- CHOI I., 1990, "Des traits sémantiques [\pm permanent]: analyse du nexus nominal dans la construction du verbe *être*", *Recherches sur le français parlé*, n°10, Université de Provence, G.A.R.S., 75-96.
- CHOI I., 1991, Etude des compléments de manière non prépositionnel du type *les yeux fermés*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence.
- DAMOURETTE J. & E. PICHON, 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai des grammaires de la langue française*, Paris, D'Artrey, rééd. 1968, Vrin, 8 vol.
- DUPONT N., 1991, "Les clitiques "attributs" en français", *A la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. de Gaulmyn et S. Remi-Giraud, Presses Universitaires de Lyon, 47-70.
- ERIKSSON O., 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia, XVIII.
- FURUKAWA N., 1992, "Quand la nuit finira, je serai les mains vides : le mécanisme formateur d'une construction non conventionnelle", *Rivista di Linguistica* 3, 1, 123-140.
- HANON S., 1989, *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Peeters.
- JESPERSEN O., 1968 (1924), *The philosophy of Grammar*, London, George Allen & Unwin Ltd.
- KUPFERMAN L., 1991, "Structure événementielle de l'alternance un / \emptyset devant les noms humains attributs", *Langages*, n°102, 52-75.
- MULLER Cl., 1998, "La portée variable des constructions attributives", *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, édité par M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet, Leuven, Peeters, 239-247.
- OLSSON K., 1976, *La construction: verbe + objet direct + complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Univ. de Stockholm.
- OLSSON-JONASSON K., 1981, "Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l'objet", *Linguisticae Investigationes*, V:1, 137-168.
- RIEGEL M., 1974, "L'adjectif attribut du complément d'objet direct: définition formelle et analyse sémantique", *Travaux linguistiques et de littérature*, XII, 1, 229-248

- RIEGEL M., 1981, "Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs", *L'information grammaticale*, mai 1981, n°10, 23-27.
- RIEGEL M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RIEGEL M., 1988, "L'adjectif attribut de l'objet du verbe "avoir": amalgame et prédication complexe", *Travaux de linguistique*, "Prédication seconde", n°17, nov.1988, 69-87.
- RIEGEL M., 1991, "Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critères et arguments", *A la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. de Gaulmyn et S. Remi-Giraud, Presses Universitaires de Lyon, 99-118.
- RIEGEL M., 1994, "La catégorie grammaticale de l'attribut", *Le Gré des langues*, 7, 170-189.
- RIEGEL M., 1996, Les constructions à élargissement attributif: double prédication et prédicats complexes?", *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, édité par Cl. Muller, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 189-197.
- RIEGEL M., J-Ch. PELLAT & R. RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROTHENBERG M., 1971, "Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain", *Folia Linguistica*, IV, 3-4, 229-268.
- ROTHENBERG M., 1991, "Valence et sémantique verbales: l'asymétrie des constructions attributives", *Cahiers de lexicologie*, vol. LIX, 1991-II, 51-73.
- RUWET N., 1982, "Attribut de l'objet et effacement d'être", dans *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil, 147-171.
- SAVELLI M.-J. & P. CAPPEAU 1993, "Deux paradigmes de l'attribut", *Recherches sur le français parlé*, n°12, GARS, Université de Provence, 59-83.
- TOGEBY K., 1985, *Grammaire française. vol. V: La structure de la proposition*, Copenhague, Akademisk Forlag, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague.
- VAN PETEGHEM M. 1991, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhemsfeld, Gottfried Egert Verlag, Prolingua Band 11.
- WAGNER R.L. & J. PINCHON, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.